



BYE BYE JOON

UN ACCORD HISTORIQUE QUI REPLACE LE PNC AU CŒUR D'AIR FRANCE

Depuis plus de 3 mois maintenant votre Intersyndicale PNC SNPNC FO/UNSA-PNC travaille avec la nouvelle Direction pour replacer les PNC au centre de notre compagnie et assurer de nouvelles perspectives à notre métier. **Et nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui un accord historique qui redonne un avenir aux PNC d'AIR FRANCE et qui améliore la qualité de notre vie et de nos plannings.**



Pourquoi historique? Pour deux raisons majeures :

1 - LA PERENNITE ET LA CROISSANCE DU METIER DE PNC AIR FRANCE

C'est une rupture complète avec tout ce que nous avons traversé ces dernières années, la fin d'un cycle infernal où divers projets se sont succédés dont l'unique but était de dégrader le métier de PNC. L'apothéose a été sans nul doute été atteinte avec la création de JOON née du vol de l'activité d'une partie du réseau AF en faisant travailler des PNC dans des conditions inacceptables.

Alors que certains syndicats, comme la CFDT-UNPNC, continuent de plébisciter ce modèle social désastreux qui constituait une concurrence déloyale, voire illégale, dans le périmètre même de notre propre groupe,

L'INTERSYNDICALE PNC SNPNC FO/UNSA-PNC peut se réjouir de vous annoncer, qu'aujourd'hui, grâce au dialogue qui a pu s'instaurer avec notre nouveau PDG Ben SMITH, nous avons obtenu que cette compagnie qui menaçait notre métier cesse son activité !

Même si le travail a été difficile et long, nous saluons la renaissance d'un dialogue social jusqu'alors moribond menaçant l'existence même de notre compagnie. Nous pouvons aujourd'hui croire dans un avenir pour les PNC d'AIR FRANCE qui se traduira par des faits concrets.

La fin de JOON signe le retour des lignes, des avions et des PNC au sein de la compagnie AIR FRANCE !

Avec les 260 embauches déjà prévues cette année pour compenser les départs en retraite, **ce ne sont pas moins de 900 emplois d'HST (dont les 550 PNC JOON) qui vont arriver à Air France tout au long de cette année 2019 !**

Les PNC JOON, auront une rémunération d'entrée à AIR FRANCE supérieure à celle qu'ils auraient eu même après vingt années passées chez JOON.

C'est un véritable renouveau pour notre métier qui va avoir des effets positifs sur notre carrière : hausse considérable des promotions avec un besoin supplémentaire de 150 Chefs de cabines/Chefs de Cabines Principaux en plus des sélections déjà en cours, accroissement des ressources pour notre CE lignes et de notre CRPN...

2- DES MESURES SANS PRECEDENT POUR NOTRE QUALITE DE VIE ET NOS PLANNINGS

Parallèlement, nous avons négocié des mesures catégorielles pour véritablement aider les PNC à mieux vivre leur planning, mais aussi à aller vers plus d'individualisation de ses choix et de son temps de travail. Nous avons réussi à obtenir des mesures inédites dont nous vous révélons les grandes lignes et que nous vous développerons plus précisément dans une publication à venir :

- **Stabilité totale des plannings 2 fois/an à la main du PNC :**

depuis des décennies, le SNPNC et L'UNSA-PNC n'ont eu de cesse de réclamer lors des négociations des Accords PNC qui se sont succédés la stabilité plannings en cas de maladie, journée enfant malade ou accident du travail. Même si nous avons déjà réussi à améliorer cette stabilité lors du dernier Accord PNC, notre souhait était que ces "incidents" de la vie ne soient plus considérés comme une punition dans notre travail. **Nous venons d'obtenir une stabilité totale 2 fois par an à la main du PNC qui lui garantisse son planning intégralement** (hors juillet-août).

- **Stabilité totale des dispersions issues des TDS :**

leur possible utilisation sera dorénavant **totalement à la main du PNC.**

- **Travail sur la mise en place d'un système PBS (bidding) :**

pour plus de préférences et pour mieux articuler notre vie privée et notre planning.

- **Davantage de possibilités d'individualiser son temps de travail et d'augmenter sa rémunération :**

mise en place d'un OK VOL sur CA, TAF ou OFF (avec 1 prime de 100 euros/ jour OFF utilisé) pour faire un vol de plus ou plus long.

- **Multiplication des choix de TAF pour mieux répondre aux demandes et augmentation des quotas.**

- **Nous avons obtenu également des engagements sur les Blocs Réserve, bourses d'échange (Vols, BR), l'anticipation de la publication des plannings, la revalorisation du e-learning, un travail sur les TSV MC.**

L'INTERSYNDICALE PNC SNPNC et UNSA PNC a toujours eu à cœur de protéger et d'améliorer notre métier de PNC AIR FRANCE car nous savons que les PNC sont une plus-value incontournable pour AIR FRANCE

C'est un devoir pour nous de mettre la synergie de nos compétences et de notre force de travail au service de notre métier pour obtenir des résultats. La signature de cet accord représente pour nous l'aboutissement d'une longue lutte contre JOON et l'obtention de mesures pour les PNC qui sont nécessaires à notre qualité de vie.

NOTRE UNION, C'EST VOTRE FORCE!